

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au Québec, les employés du secteur public sont mieux rémunérés et prennent leur retraite plus tôt que les travailleurs comparables du secteur privé

9 mars 2017
Pour diffusion immédiate

MONTREAL — Au Québec, les employés du secteur public reçoivent un salaire 9,1 % supérieur en moyenne à celui des travailleurs comparables du secteur privé et bénéficient également d'avantages sociaux plus généreux, selon une étude de l'Institut Fraser, organisme canadien indépendant et non partisan de recherche et de formation.

« Alors que le gouvernement du Québec continue d'assainir les finances publiques après des années de déficits persistants et d'accroissement de la dette, il lui serait utile d'harmoniser la rémunération du secteur public avec celle du secteur privé pour aider l'Assemblée nationale à réduire les dépenses et augmenter l'équité envers les contribuables », déclare Charles Lammam, directeur des études fiscales à l'Institut Fraser et coauteur de l'étude intitulée *Comparaison de la rémunération dans les secteurs public et privé au Québec*.

L'étude constate qu'au Québec, les travailleurs du secteur public, y compris les employés fédéraux, provinciaux et municipaux, recevaient des salaires 9,1 % supérieurs en moyenne à celui des travailleurs comparables du secteur privé en 2015, l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles dans l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

Cet écart salarial entre les travailleurs des secteurs public et privé tient compte de facteurs tels l'âge, le sexe, la scolarité, l'ancienneté et le type d'emploi.

Cependant les salaires ne représentent qu'une partie de la rémunération globale du secteur public, qui constitue environ la moitié des dépenses annuelles des programmes gouvernementaux de la province. En fait, les travailleurs du secteur public au Québec jouissent aussi de bénéfices sociaux beaucoup plus généreux.

- **Pensions :** Presque tous les employés du secteur public au Québec (98 %) participent à un régime de pension à prestations déterminées qui offre un niveau garanti de prestations à la retraite, comparé à seulement un travailleur sur 10 dans le secteur privé (13,3 %)
- **Retraite précoce :** Les employés du secteur public au Québec prennent leur retraite en moyenne 2,8 ans plus tôt que les travailleurs du secteur privé de la province.
- **Congés personnels :** Les employés du secteur public au Québec s'absentent de leur travail pour des raisons personnelles 72 % plus souvent que les travailleurs du secteur privé; 16,5 journées contre 9,6 journées.
- **Sécurité d'emploi :** Les employés du secteur public dans la province jouissent d'une plus grande sécurité d'emploi, et ils sont près de huit fois moins susceptibles de connaître une perte d'emploi que les travailleurs du secteur privé; 0,6 % comparé à 4,5 %.

« Évidemment, conclut Lammam, les gouvernements doivent offrir une rémunération concurrentielle pour attirer des employés qualifiés, mais le fait est que les salaires et avantages sociaux du secteur public au Québec, n'ont aucune commune mesure avec ceux du secteur privé. »

COMMUNICATIONS AVEC LES MÉDIAS :

Pour les entrevues en anglais :

Charles Lammam, directeur des études fiscales, Institut Fraser

Pour les entrevues en français :

Philip Cross, chercheur, Institut Fraser

Tél. : 613-809-1544

Courriel : communications@fraserinstitute.org

Pour une entrevue ou pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Bryn Weese, spécialiste des relations avec les médias

Institut Fraser

Tél. : 604-688-0221 poste 589

Courriel : bryn.weese@fraserinstitute.org

Suivez l'Institut Fraser sur **Twitter** | Visitez notre page **Facebook**



L'Institut Fraser est un organisme public indépendant d'éducation et de recherche sur les politiques publiques. Basé au Canada, il a des bureaux à Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal et entretient des liens étroits avec un réseau mondial de groupes de réflexion dans 87 pays. Sa mission consiste à améliorer la qualité de vie des Canadiens, de leurs familles et des générations à venir en étudiant, en mesurant et en diffusant largement les effets des politiques gouvernementales, de l'entrepreneuriat et des choix sur leur bien-être. Pour protéger l'indépendance de l'Institut, ce dernier n'accepte pas de subventions ni de contrats de recherche des gouvernements. Visitez www.fraserinstitute.org.